

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Le vendredi 1er octobre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
96	36+16	52
Quorum		49
Total des voix (P56 +R16)		72
Majorité absolue		37

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M. **Guy ALBRAND**, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme. **Marie-Laurence ANZALONE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M. **Jean-Marc BALDI**, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme **Marylène BONFILLON**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
MM. **Roland CARLIER**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme. **Sylvie GREGOIRE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM. **René JAUFFRET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants des départements disposant de 5 voix chacun :

- M. **Jacky GERARD**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
Mmes. **Elisabeth JACQUES**, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. **Christian MOUNIER**, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
Mme. **Noëlle TRINQUIER**, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- M.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Thomas ARCAMONE**, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Sabrina LAMBERT**, déléguée de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Michel ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Yvan BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par David FOURNIER
- Gérard DAUDET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- Philippe GINOUX**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC
- Philippe IZOARD**, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
- Olivier LEDEY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
- Juan MORENO**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Jacques NATTA
- Franck PERARD**, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch par Jean-Pierre TEMPLIER
- Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Jean-Pierre SERRUS
- Michel PARTAGE**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Isabelle PORTEFAIX**, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
- MM.** **Gilles MEGIS**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par René JAUFFRET
- Gérard JUSTINESY**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par André ROUSSET
- Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Marie-Laurence ANZALONE
- Rémy ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
- M.** **Gilles BRIERE**, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** **Frédéric COUTAZ**, SMAVD
- MM.** **Odilon DESMOULINS**, SMAVD
- Christian DODDOLI**, SMAVD
- Christian PAPUT**, Commune de Tallard
- Julien GOBERT**, SMAVD
- Bertrand JACOPIN**, SMAVD
- Olivier NALBONE**, Région Sud

Délibération n° 2021-43
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Compte rendu des décisions du Président prises sur délégation du Comité

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales en ses dispositions respectives de l'article L2122-22 (4° et 26°).

Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

Décision n° 2021-28 : Approbation de la modification du marché « Refonte du site internet du SMAVD », concernant la validation d'une prestation nouvelle, suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code la Commande Publique et augmentation financière dudit marché de 1 850,00 € HT, soit une plus-value de 16,79% par rapport au montant initial du marché.

Décision n° 2021-29 : Attribution du marché « Travaux de protection contre l'érosion du secteur de Peyrevert sur la commune de Noves » avec l'entreprise **BERTHOULY TP** sise Parc de la Duranne – 255 Avenue Galilée – 13857 Aix en Provence, en vue de son exécution, pour un montant total de 227 890,00 € HT.

Décision n° 2021-30 : Sollicitation d'une réaffectation du reliquat de la subvention allouée par le Département des Bouches du Rhône au Syndicat par délibération de la Commission permanente du 29/06/2018, d'un montant de 44 000 € sur une dépense subventionnable de 440 000 € HT pour les études préliminaires de rétablissement de la franchissabilité piscicole en aval de Mallemort, pour des études opérationnelles complémentaires PRO-ACT de cette même opération.

<u>Montant Total HT des prestations</u>	440 000.00 €
<u>Département des Bouches du Rhône (taux 10%)</u>	44 000.00 €
<u>Etat (taux 30%)</u>	132 000.00 €
<u>Agence de l'Eau (taux 30%)</u>	132 000.00 €
<u>Département de Vaucluse (taux 10%)</u>	44 000.00 €
<u>Autofinancement (taux 20%)</u>	88 000.00 €

Décision n° 2021-31 : Approbation de l'avenant de transfert relatif au marché n°2019/5 : « Aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance – de Mallemort à La Roque d'Anthéron – Lot n°2 : Aménagements paysagers » concernant la fusion-absorption au 1^{er} juillet 2021 de la société CMEVE par la société **SERPE**. A compter de cette même date, le nouveau titulaire s'engage à reprendre l'ensemble des droits et obligations dans le cadre du marché. L'avenant n'engendre aucune incidence financière sur le montant du marché, les autres clauses demeurent inchangées.

Décision n° 2021-32 : Annulation et remplacement de la modification n°1 du 11/09/2021 ; approbation de la modification du marché « Acquisition, installation et maintenance d'une station de mesure de débits sur la commune de Sisteron », concernant la variation de prix de certains prestations prévues initialement au marché, suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique ; approbation de l'augmentation financière du marché de 2 242,00 € HT, soit une plus-value de 6,25 % par rapport au montant initial du marché ; approbation du montant HT définitif du marché après modification à 38 118,00 € HT intégrant une variation de certains prix.

Décision n° 2021-33 : Signature du marché « Travaux de confortement central de la digue de la Zone Industrielle de Châteaurenard : épi supplémentaire » avec l'entreprise **GUINTOLI** sise ZI Nord – 11 Rue Nicolas Copernic – CS 42108 – 13646 Arles Cedex, en vue de son exécution, pour un montant total de 74 710,00 € HT toutes tranches comprises.

Décision n° 2021-34 : Demande de financement au titre du confortement de la 2^{ème} édition de l'évènement « Un Dimanche en Durance » qui se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 auprès de la Région PACA à hauteur de 61 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

<u>Montant Total HT des prestations</u>	61 000.00 €
<u>Région PACA</u>	8 000.00 €
<u>Autofinancement (50%)</u>	30 500.00 €

Décision n° 2021-34 bis : Demande de financement au titre du confortement de la 2^{ème} édition de l'évènement « Un Dimanche en Durance » qui se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 auprès de la Région PACA à hauteur de 61 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	61 000.00 €
Région PACA	8 000.00 €
Département CD 13	12 000.00 €
Partenaires :	
Crédit Agricole Paca	5 000.00 €
RTE	4 000.00 €
EDF	3 000.00 €
Autofinancement	29 000.00 €

Décision n° 2021-35 : Attribution à l'association FNE PACA, domiciliée à Le Ligourès – 16 place Romée de Villeneuve – 13090 AIX EN PROVENCE, une subvention de 10% sur la base d'un budget prévisionnel de 149 066 € TTC pour la conception, la réalisation et l'animation d'une exposition sur le bassin de la Durance.

Cette subvention sera versée selon les modalités suivantes :

- Un premier acompte de 7 453 €, dès notification de la présente décision d'aide, payé par mandat administratif effectué sur le compte suivant :

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0105 5039 088

BIC : CEPAFRPP131

- Le solde, après envoi du bilan de l'action par FNE PACA dans le courant du premier trimestre 2023. Ce solde pourra être réévalué à la hausse ou à la baisse en fonction du coût réel de l'opération.

Les crédits correspondants sont prévus à l'article budgétaire 6288 « Autres ».

Décision n° 2021-36 : Demande de financement au titre de de l'axe 2 du PAPI d'intention Basse Durance « Surveillance, prévision des crues et des inondations », fiche-action 2-3 : Amélioration des outils de prévision» auprès de l'Etat à hauteur de 10 000.00 € :

<u>Montant Total</u>	10 000.00 €
<u>Etat (taux 50%)</u>	5 000.00 €
<u>Autofinancement SMAVD (taux 50%)</u>	5 000.00 €

Décision n° 2021-37 : Demande de financement au titre de de l'axe 1 du PAPI d'intention Basse Durance « Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque », fiche action 1-3 : Etude des impacts cumulés des aménagements réalisés entre 2008 et 2018 de 36 000 € HT.

<u>Montant Total</u>	36 000.00 €
<u>Etat (taux 50%)</u>	18 000.00 €
<u>Autofinancement SMAVD (taux 50%)</u>	18 000.00 €

Décision n° 2021-38 : Signature de la commande « Réalisation de prélèvements de sédiments, analyse de la qualité physico-chimique et interprétation des résultats dans le cadre de l'opération d'arasement des atterrissements du lit de la Durance sur les communes d'Avignon et de Rognonas » avec l'entreprise **FONDASOL** sise 290 Rue des Galoubets – 84140 Avignon, en vue de son exécution, pour un montant total de 5 648,00 € HT.

Décision n° 2021-39 : Approbation de la modification du marché « Travaux de restructuration du système de protection contre les inondations de la commune de Mallemort – Tranche 3 », concernant la variation des quantités de certaines prestations prévues initialement au marché, l'intégration de prix nouveaux suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours de chantier selon l'article R. 2194-2 du Code de la Commande Publique ; approbation de la diminution financière du marché de 2 729,83 € HT, soit une moins-value de 0,94% par rapport au montant initial du marché ; approbation de le montant HT définitif du marché après modification à 286 522,07 € HT intégrant une variation des quantités de certains postes et 6 prix nouveaux ; approbation de la prolongation des délais laissés au titulaire afin d'exécuter des travaux faisant partie des réserves listées dans la décision de réception en raison d'une pénurie d'approvisionnement engendrant un allongement des délais de livraison.

Décision n° 2021-40 : Signature du marché « Travaux d'aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance – Tronçon 3 Phase 1 : Mallemort - Sénas » avec le groupement d'entreprises **MIDI TRAVAUX / ROUX TP** sis 4900 Chemin des Châteaux – Les Vignères – 84300 Cavailon, en vue de son exécution, pour un montant total de 119 440,00 € HT.

Décision n° 2021-41 : Approbation la modification du marché « Aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance à la Roque d'Anthéron (13) – Lot n°1 : Terrassement, VRD, signalisation, barrières sélectives », concernant la variation des quantités de certaines prestations prévues initialement au marché ; approbation la diminution financière du marché de 4 250,64 € HT, soit une moins-value de 1,43% par rapport au montant initial du marché ; approbation le montant HT définitif du marché après modification à 294 022,86 € HT intégrant une variation des quantités de certains postes.

Décision n° 2021-42 : Demande de financement au titre de de l'axe 2 du PAPI d'intention Basse Durance « Surveillance, prévision des crues et des inondations », fiche action 2-1 : Cartographie des acteurs du risque et diffusion des informations en crue. Prestations externes pour un montant de 18 000.00 € HT :

<u>Montant Total</u>	18 000.00 €
<u>Etat (taux 50%)</u>	9 000.00 €
<u>Autofinancement SMAVD (taux 50%)</u>	9 000.00 €

Décision n° 2021-43 :

Demande de financement au titre de de l'axe 2 du PAPI d'intention Basse Durance « Surveillance, prévision des crues et des inondations », fiche action 2-1 : Cartographie des acteurs du risque et diffusion des informations en crue. Prestations en régie pour un montant de 5 000.00 € HT :

<u>Montant Total</u>	5 000.00 €
<u>Etat (taux 50%)</u>	2 500.00 €
<u>Autofinancement SMAVD (taux 50%)</u>	2 500.00 €

Décision n° 2021-44 : Demande de financement au titre des travaux d'entretien et de réparation des ouvrages de protection contre les crues de la Durance – Dignes et Seuils des Bouches du Rhône – Année 2021 pour un montant de :

Dignes :

<u>Montant Total</u>	95 000.00 €
<u>CD 13 (taux 20%)</u>	19 000.00 €
<u>Autofinancement (taux 80%)</u>	76 000.00 €

Approbation de la prolongation des délais laissés au titulaire afin d'exécuter des travaux faisant partie des réserves listées dans la décision de réception en raison d'une pénurie d'approvisionnement engendrant un allongement des délais de livraison.

**Le Comité Syndical,
Sur compte rendu du Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

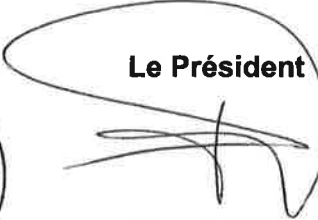
PREND ACTE des décisions du Président intervenues sur délégation du Comité en application des dispositions de l'article L2122-22-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 11 OCT. 2021

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT

Sous-collège des communes de plus de 15 000 habitants (deux sièges)

M. Ismail EL OUADGHIRI (titulaire) et M. Denis HUET (suppléant) – Manosque (04)
M. Jean-Pierre SEISSON (titulaire) et Mme Sabrina LAMBERT (suppléant) – Chateaufort (13)
M. Lucien GALLAND (titulaire) et M. Bernard ALLAMELLE (suppléant) – Pertuis (84)

La commune de Ventavon a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°1 ;

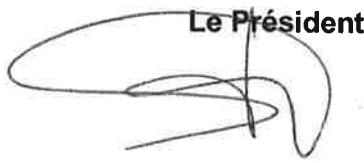
La commune des Mées a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°2 ;

La commune d'Avignon a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°3.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** l'adhésion au SMAVD de la commune de Ventavon pour le sous-collège des communes de moins de 1 500 habitants ;
- **APPROUVE** l'adhésion au SMAVD de la commune des Mées pour le sous-collège des communes de 1 500 habitants à 15 000 habitants ;
- **APPROUVE** l'adhésion au SMAVD de la commune d'Avignon pour le sous-collège des communes de plus de 15 000 habitants ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 11 OCT. 2021

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT